



DisAbled Women's Network of Canada

Réseau d'action des femmes
handicapées Canada

Parliamentary Brief

Mémoire parlementaire

Economic Security of Women in Canada

FEWO

Bonnie Brayton – National Executive Director
Research by Sonia Alimi on behalf of DAWN Canada

March 15, 2017

ABOUT THE DISABLED WOMEN'S NETWORK OF CANADA (DAWN-RAFH CANADA)

DisAbled Women's Network (DAWN-RAFH) Canada is a national, feminist, cross-disability organization whose mission is to end the poverty, isolation, discrimination and violence experienced by Canadian women with disabilities and Deaf women. DAWN-RAFH is an organization that works towards the advancement and inclusion of women and girls with disabilities and Deaf women in Canada. Our overarching strategic theme is one of leadership, partnership and networking to engage all levels of government and the wider disability and women's sectors and other stakeholders in addressing our key issues.

Contact:

110, rue Sainte-Thérèse, #505
Montréal, (Québec)
H2Y 1E6
Telephone : (514) 396-0009
Fax: (514) 396-6585
Toll free (Canada): 1-866-396-0074
Email: admin@dawncanada.net
Web: www.dawncanada.net

Copyright: 2017 DisAbled Women's Network of
Canada

AUTHOR BIOGRAPHY

A recognized leader in both the feminist and disability movements, Bonnie Brayton has been the National Executive Director of the DisAbled Women's Network (DAWN) Canada since May 2007. In this role, she has proven herself as a formidable advocate for women with disabilities here in Canada and internationally. During her tenure with DAWN Canada, Ms. Brayton has worked diligently to highlight key issues that impact the lives of women with disabilities in regards to health equity, housing, employment and violence. For example, she has strongly promoted the representation of women with disabilities in policy changes from the employment sector to the justice sector, and is at the forefront of addressing systemic barriers at all levels.

Table of Contents / Table des matières

1. Executive Summary / Sommaire exécutif
2. Introduction
3. Research / Recherche

Executive Summary / Sommaire exécutif

We wish to thank the Chair and Members of FEWO for undertaking this important study on the Economic Security of Women in Canada. We trust that after a review of the Research presented below we will be invited to present to the Committee for a more fulsome discussion of the implications of this research. Accurate disaggregated data is not always available and as such an interpretation of data, qualitative data and a broader narrative presented by experts will be important to giving the Committee the information needed to move forward with appropriate recommendations.

Women with disabilities as a cohort are already indisputably the poorest and most economically excluded women in Canada (and globally). Add the intersectional lens and if she is a Mother, a Senior, an immigrant and/or racialized women or Indigenous woman then she is facing systemic barriers, racism, ableism and you know that her opportunities to realize economic security, even the very basic necessities of life are very limited.

The committee must take an equity first approach to this Study and ensure that those who are living with the highest rates of poverty are the very first to be addressed going forward. The committee has, for example brought forward unpaid care giving – women with disabilities are providing more unpaid care giving to others than any other women in Canada AND we have the highest rates of unemployment – there are some obvious and less obvious correlations between these two facts.

We have undertaken to share a range of studies and research towards providing the Committee with an accurate (and alarming) picture – the economic reality of women with disabilities and Deaf women in Canada today is that we are the poorest and the most under-represented Canadians. We look forward to the opportunity to work with FEWO, with Minister Monsef, Minister Qualtrough and the Government of Canada to develop a meaningful, long-term strategy that includes policy and fiscal commitments and the kind of leadership women with disabilities should be able to expect of all of us.

Bonnie Brayton

Introduction

Dans le temps qui m'a été imparti, j'ai essayé de trouver des données statistiques récentes concernant le thème la pauvreté et l'employabilité des femmes en situation de handicap.

Afin de respecter une certaine logique, j'ai mené des recherches pour des données récentes concernant le public visé au niveau international, fédéral et également des exemple au provincial.

De nombreuse données étaient issues d'analyse peu genrées, mais des statistiques signifiantes concernant les femmes handicapées apparaissent dans le présent rapport. Pour faciliter la lecture, j'ai mis en place une table des matières et mis en évidence les parties les plus pertinente pour l'élaboration du mémoire. Au sein du corpus , les données les plus pertinentes ont été mise en « **gras** ».

De plus, Afin de correspondre aux notions d'intersectionnalité , je me suis également attachée à rendre compte de réalité des vécus pluriels. Par ailleurs, et sous la demande de la directrice exécutive de Dawn j'ai mis l'accent sur la réalité des vécues des femmes autochtones. En outre j'ai aussi proposé d'autres données, notamment sur l'impact de la pauvreté sur la santé, mais aussi des couts à l'exclusion des personnes et notamment des femmes en situation de handicap du monde de travail, afin d'élargir l'analyse des stratégies d'actions qui pourraient être menées.

En espérant que ce travail qui est non exhaustif pourra aider la structure.

Sonia Alimi

Research / Recherche

Note au lecteur: pour votre convenance, veuillez trouver ci-dessous les liens hypertextes aux différentes sections. Bonne lecture!

Note to the reader: For your convenience, find below hyperlinks to each section. Happy reading!

[ONU, division des politiques sociales , et du développement social personnes handicapées: .
Gouvernement du Canada, « Document d'information sur la pauvreté au Canada » , **octobre 2016**.](#).....

[Analyse des résultats](#)

[Emploi](#) :.....

[Caractéristiques des canadiens plus susceptibles de vivre dans une situation de faible revenu](#) :

[Enfants](#) :

[Peuple autochtones](#) :

[Personnes handicapées](#) :.....

[Emploi](#).....

[Hommes et femmes handicapées](#) :.....

[Immigrant récent](#) :

[Chef de famille monoparentales](#) :.....

[Répercussion de la pauvreté sur la santé](#) :

[Rubab Arim, « Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012, un profil de l'incapacité chez les jeunes canadiens âgés de 15 ans ou plus 2012. Statistique Canada », **Date de diffusion mars 2015, date de correction février 2017.**](#).....

[Rappel obligations gouvernementales](#) :.....

[Données taux de personnes ne correspondant aux normes sociales des capacités](#) :.....

[Données Femmes](#) :

[Données grades universitaire des personnes ne répondant au normes sociales des capacités et des personnes y répondant \(homme- femmes confondus\)](#).....

[Données accès à l'emploi \(hommes-femmes confondus\)](#) :

[Données revenus \(hommes-femmes confondus\)](#).....

[Données Emploi](#) :.....

Michael J.prince , Yvonne Peters, « *pauvreté invalidante et cityoenneté habilitante, un projet du conseil des Canadiens avec déficiences* » , conseil des Canadiens avec deficiences, 2015...

Présentation de la recherche :.....

Buts principaux de la recherche :.....

Retour sur la notion de pauvreté :.....

Pauvreté, droit , égalité :.....

Notion d'équité :.....

Pauvreté et exclusion :.....

Sécurité du revenu et politique sociale :.....

Recommandation fédérale proposé dans l'article :.....

Femmes hommes handicapé-e-s vieillissantes :.....

Jeunes femmes hommes handicapé-e-s :.....

Prestation fédérales différences hommes femmes :.....

Difference part de salaire femmes hommes :.....

Incidence du faible revenu chez les personnes handicapées selon le sexe.....

CONTEXTE :.....

LES PERSONNES HANDICAPÉES SELON LE SEXE.....

ÂGE ET GRAVITÉ DE LA DÉFICIENCE.....

CONDITIONS D'HABITATION.....

. ÉDUCATION, EMPLOI ET AIDE SOCIALE.....

AIDE DANS LES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES.....

INTERSECTIONNALITÉ ET INCLUSION SOCIALE.....

Centre Canadien de politiques alternatives, « *Les droits des femmes au Canada: peu de progrès , rapport parallèle sur la mise en oeuvre par le Canada de la Déclaration et du programme d'action de la déclaration et du programme d'action de Beijing* » , Centre canadien de politiques alternatives, novembre **2014**......

Taux d'emploi selon le rapport :.....

Femmes et pauvreté :.....

Pauvreté chez les femmes autochtones.....

Pauvreté chez les femmes réfugiées, migrantes, et des communautés racisées :.....

Les femmes en situation de handicap et les femmes malentendantes :.....

Conclusion du rapport :.....

La dynamique de la pauvreté chez les femmes au Canada , Clarence Lohead et Katherine Scott, Conseil Canadien de Développement Social , mars 2000.....

[« Minorités visibles »](#)

[« Déficience »](#)

[Inégalité d'employabilité et de salaire, l' Exemple de l'Ontario](#)

[Mary Cornish, 10 ways to close Ontario's gender Pay Gap, Canadien Centre for policy Alternatives, avril 2013.](#)

[Why is there still a gender pay gap:](#)

[Impact de la pauvreté chez les femmes autochtones et sur leur santé mental , l'exemple de Winnipeg:](#)

[Jenna Drabble , Sadie McInnes “ *finding her Home, a gender based Analysis of the homelessness Crisis in Winnipeg*” , state of the inner city , mars 2017.](#)

Pour aller plus loin... Les conséquences économiques de l'exclusion des personnes en situation de handicap du monde du travail

[Sebastian Backup “ *The price of exclusion: The economic consequences of excluding people with disabilities from the world of work* “ Employment Sector , Employment Working Paper n°43, International Labour Office, Geneva 2009.](#)

[Résumé de la recherche menée:](#)

[Conclusion et recommandations:](#)

Au niveau international

ONU, division des politiques sociales , et du développement social personnes handicapées:

Les jeunes filles et les femmes handicapées

« **Quel que soit leur âge, les jeunes filles et les femmes ayant une forme quelconque de handicap font généralement partie des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées de la société** » (« D'autres actions et initiatives pour mettre en œuvre la Déclaration de Beijing et la plate-forme d'action », Résolution S23/3 de l'Assemblée générale du 10 juin 2000, annexe, paragraphe 63).

Education

Moins de 5% des enfants et des adolescents souffrant d'un handicap ont accès à l'éducation et à la formation. **Les jeunes filles et les femmes se trouvent face à d'importantes barrières lorsqu'il s'agit de participer à la vie sociale et au développement** » (Secrétaire général des Nations Unies dans son rapport sur la mise en application du Programme d'Action mondial concernant les personnes handicapées, A/59/169, paragraphe 79).

« Le taux d'alphabétisation mondial des adultes handicapés est de moins de 3%. **Il atteint 1% dans le cas des femmes handicapées selon une étude du PNUD de 1998.** » (Source : Département de l'information de l'ONU)

Emploi et rémunération

« En général, les handicapés rencontrent d'énormes difficultés en arrivant sur le marché du travail. Cependant, du point de vue de la parité des sexes, **les hommes**

handicapés ont deux fois plus de chance de trouver un emploi que les femmes handicapées. Quand ces dernières travaillent, elles sont victimes de traitements discriminatoires au niveau du recrutement et des conditions d'avancement, mais aussi d'un accès inégal à la formation et à la reconversion, d'un accès inégal au crédit et autres ressources productives, d'un salaire inégal à travail égal et de la ségrégation professionnelle. De plus, elles participent rarement aux prises de décisions économiques » (Arthur O'Reilly. « Employment Barriers for Women with Disabilities. The Right to Decent Work of Persons with Disabilities » [EN – PDF], IFP/Skills Working Paper No. 14., Organisation Internationale du Travail, 2003).

Logement :

« **Les femmes handicapées rencontrent des difficultés en matière de logements décents et de services.** ». « Les femmes handicapées ont [...] plus de chances d'être institutionnalisées que les hommes handicapés » (Étude par Miloon Kothari, Rapporteur spécial sur les logements décents comme un élément du droit à un niveau de vie décent, « Women and adequate housing », E/CN.4/2005/43, paragraphe 64

Au niveau fédéral

Gouvernement du Canada, « Document d'information sur la pauvreté au Canada »¹, octobre 2016.

Statistique provenant de l'enquête canadienne sur le revenu 2014, sauf les données pour les personnes handicapées disponibles seulement jusqu'en 2012 .

Ce présent document s'intéresse aux groupes de Canadiens qui sont les plus susceptibles de vivre dans la pauvreté pendant de longues périodes: les personnes vivant seules de 45 à 64 ans, les chefs de familles monoparentales, les nouveaux

¹ <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/document-information.html>

immigrants (ceux qui vivent au Canada depuis moins de 10 ans), les personnes handicapées et les Autochtones. Il sera aussi question de la pauvreté chez les enfants, puisque le pourcentage d'enfants en situation de pauvreté au Canada est supérieur à celui d'autres pays industrialisés tels que l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France »

Nombre de Canadiens vivant avec un revenu inférieur au seuil de faible revenu (après impôt)		
	Nombre	%
Catégories		
Tous les Canadiens	3 040 000	8,8 %
Enfants	573 000	8,5 %
Personnes en âge de travailler (18 à 64 ans)	2 254 000	10,0 %
Aînés (65 ans et plus)	212 000	3,9 %
Sexe		
Hommes	1 522 000	8,8 %
Femmes	1 518 000	8,7 %
Situation familiale		
Personnes vivant dans une famille de deux personnes ou plus	1 631 000	5,6 %
Personnes seules	1 408 000	25,9 %
Nombre de familles		
Familles de deux personnes ou plus	531 000	5,5 %
Personnes seules	1 408 000	25,9 %
Familles avec enfants*		
Enfants faisant partie d'une famille biparentale	306 000	5,5 %
Enfants faisant partie de familles monoparentales dirigées par une femme	207 000	29,6 %
Enfants faisant partie de familles monoparentales dirigées par un homme	18 000	12,0 %
Aînés		
Aînés vivant en famille	48 000	1,2 %
Aînés seuls	164 000	11,3 %

Nombre de Canadiens vivant avec un revenu inférieur au seuil de faible revenu (après impôt)		
	Nombre	%
Participation au marché du travail (travailleurs pauvres)**		
Personnes dans un ménage où le principal soutien financier travaillait 910 heures ou plus	746 000	3,1 %
Autres groupes vulnérables		
Autochtones vivant hors réserve***	136 000	18,7 %
Personnes handicapées (données de 2012)	629 000	22,5 %
Immigrants récents	507 000	20,3 %
Personnes seules âgées de 45 à 64	518 000	30,2 %
<p>* Les totaux ne sont pas égaux au nombre total d'enfants en situation de faible revenu étant donné que certains enfants vivent dans d'autres situations familiales (par exemple avec un grand-parent) ou seuls.</p> <p>** Ne comprends pas les aînés ou les étudiants à temps-plein qui travaillent.</p> <p>*** L'Enquête canadienne sur le revenu n'est pas administrée dans les territoires ou dans les communautés sur des réserves autochtones.</p>		

A retenir du tableau :

- 3 040 000 de canadiens vivent sous le seuil de pauvreté, soit 8,8% de la population
- 1 518 000 sont des femmes soit 1 518 000 soit 8,7 % de la population
- 136 000 sont des autochtones vivant hors réserve soit 18,7%
- 629 000 sont des personnes handicapées, soit 22,5 %
- 507 000 sont des immigrants récents, soit 20,3%
- 518 000 sont des personnes seules âgées de 45 à 64 soit 30,2% .

Analyse des résultats

Emploi :

Les femmes ont fait des gains importants en matière d'emploi depuis 1976, mais leur taux d'emploi (57 %) était toujours inférieur à celui des hommes (65 %) en 2015.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi à temps partiel de façon permanente ou un emploi temporaire (p. ex. emplois contractuels et occasionnels); **elles représentent environ 71 % des travailleurs occupant un emploi à temps partiel de manière permanente et 51 % des travailleurs temporaires.**

En règle générale, les taux de rémunération horaire et hebdomadaire des emplois à temps partiel permanents et des emplois temporaires sont inférieurs à ceux des emplois à temps plein et permanents⁴.

De plus, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un horaire de travail réduit ou de devoir s'absenter du travail en raison de leurs responsabilités liées à la prestation de soins.

Dans l'ensemble, les femmes sont moins payées que les hommes; les femmes gagnent un revenu environ 20 % inférieur que celui des hommes. Les femmes immigrantes et les femmes autochtones sont parmi les femmes les plus touchées par cet écart de revenu »

[Caractéristiques des canadiens plus susceptibles de vivre dans une situation de faible revenu :](#)

[Enfants :](#)

En 2014, plus d'un demi-million d'enfants vivaient dans un ménage à faible revenu, selon les seuils de faible revenu après impôt.

le taux d'enfants de familles à faible revenu a baissé au fil du temps, passant de 12,8 % en 2006 (871 000) à 8,5 % en 2014 (573 000).

les enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille ayant comme chef une mère célibataire étaient également plus susceptibles de vivre dans une situation de faible revenu que les enfants de familles biparentales

Peuple autochtones :

En 2011, le taux de chômage pour les peuples autochtones était beaucoup plus élevé que celui de la population non-autochtone .

Chez les peuples autochtones, les Inuits et les Premières Nations vivant dans les réserves affichaient les taux de chômage les plus élevés.

les membres des Premières Nations âgés de 15 ans et plus vivant dans les réserves avaient un taux de chômage de 25,2 % et les Inuits avaient un taux de chômage de 19,6 %.

Toutefois, leur taux de chômage décroît significativement à mesure que le niveau d'éducation augmente.

les membres de peuples autochtones qui avaient un emploi ont touché un revenu d'emploi qui était, en moyenne, inférieur d'environ 9 000 \$ au revenu d'emploi moyen des travailleurs non-autochtones.

Parmi les membres de peuples autochtones, les membres des Premières Nations vivant dans les réserves affichaient le revenu d'emploi moyen le plus faible

Personnes handicapées :

Emploi

En 2012- plus de 2,3 millions de Canadiens âgés de 15 à 64 ans vivaient avec une incapacité.

Les personnes handicapées font face à des obstacles qui augmentent leur risque de vivre dans la pauvreté.

Dans certains cas, ces personnes ont des incapacités si sévères qu'elles ne peuvent pas travailler.

en 2012, plus de 1 million de Canadiens handicapés âgés de 15 à 64 ans ne faisaient pas partie de la population active.

Parmi les Canadiens handicapés qui ne faisaient pas partie de la population active et ne comptaient pas chercher un emploi au cours de la prochaine année, 18 % avaient indiqué que leur incapacité les empêchait de travailler et qu'aucun type d'accommodation en milieu de travail ne leur permettrait d'occuper un emploi.

Parmi les Canadiens handicapés ne pouvant pas travailler, 78 % disaient avoir une incapacité très sévère »

beaucoup de personnes handicapées qui aimeraient travailler rencontrent des défis liés à l'emploi en milieu de travail. Ceux-ci comprennent les milieux de travail qui sont physiquement inaccessibles, l'absence de mesures d'adaptation et des pratiques d'embauche discriminatoires.

les personnes handicapées affichent des taux d'emploi plus faibles que les Canadiens sans incapacité, et ces taux d'emploi varient selon la sévérité de l'incapacité. Par exemple, en 2011, le taux d'emploi chez les personnes âgées de 25 à 64 ans avec une incapacité légère était de 68 %, comparativement à 79 % pour les personnes sans incapacité.

« En général, les personnes handicapées avaient un niveau d'éducation moins élevé que celles sans incapacités, ce qui pourrait aussi contribuer aux faibles taux d'emploi. »

De plus, les personnes handicapées qui travaillent à temps plein toute l'année ont déclaré un revenu annuel moins élevé que les personnes sans incapacité

Hommes et femmes handicapées :

les hommes âgés de 25 à 64 ans avec une incapacité légère ou modérée avaient en moyenne un revenu de 11 000 \$ de moins que les hommes sans incapacité.

les femmes reçoivent un revenu moins élevé que les hommes. Or, l'écart entre le revenu des femmes avec une incapacité légère ou modérée et celui des femmes sans incapacité est d'environ 4 000 \$ de moins

Immigrant récent :

en 2015 le taux de chômage chez les immigrants récents était de 10 %, soit plus élevé que le taux de chômage pour les travailleurs nés au Canada, qui était de 7 %¹².

en 2014, le taux de faible revenu chez les immigrants récents (20,3 %) était deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population canadienne (8,8 %).

Les minorités visibles sont confrontées à des difficultés additionnelles qui les rendent plus à risque de faible revenu.

Par exemple, selon l'Enquête nationale auprès des ménages, le revenu moyen des membres de minorités visibles en âge de travailler (25 à 64 ans) en 2010 était 42 032 \$, comparativement à 47 634 \$ pour ceux qui ne sont pas des minorités visibles (graphique 14).

Le revenu moyen varie parmi les minorités visibles, le plus bas étant pour les personnes originaires d'Amérique latine (37 282 \$) ou appartenant à la communauté noire (39 180 \$), alors que les personnes provenant d'Asie du Sud ont le revenu moyen le plus élevé (43 109 \$) »

Chef de famille monoparentales :

D'après les seuils de faible revenu après impôt, environ le quart (23,7 %) des personnes dans les familles monoparentales vivaient dans la pauvreté en 2014.

En outre, les familles monoparentales dirigées par une femme sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que celles dirigées par un homme. Par exemple 15, 26,0 % des membres de familles monoparentales dirigées par une femme vivaient dans une situation de faible revenu, comparativement à 12,8 % des membres de familles monoparentales dirigées par un homme

Répercussion de la pauvreté sur la santé :

Les recherches suggèrent que les personnes ayant un faible revenu ont une espérance de vie réduite, qu'elles sont plus susceptibles de souffrir de maladies cardiaques, de maladies chroniques et de problèmes de santé mentale.

Le taux de suicide serait également plus élevé chez ces personnes. **Par exemple, les femmes provenant des quartiers ayant les revenus les plus faibles (faisant partie du 20 % des salariés ayant le revenu le plus faible) avaient une espérance de vie de près de 82 ans, ce qui représentait environ deux ans de moins que les femmes provenant des quartiers ayant les revenus les plus élevés (faisant partie du 20 % des salariés ayant le revenu le plus élevé), lesquelles avaient une espérance de vie de 84 ans.**

Les hommes vivant dans des quartiers à faible revenu avaient une espérance de vie de près de 76 ans, alors que ceux vivant dans des quartiers ayant les revenus les plus élevés pouvaient s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de 80 ans »

La pauvreté a une incidence sur la santé générale à cause des défis qu'elle présente, comme l'insécurité alimentaire et de mauvaises conditions de vie.

la pauvreté a également une influence sur la capacité de la personne touchée d'avoir accès à des soins de santé, que ce soit pour une consultation dans un cabinet de médecin, dans une clinique sans rendez-vous ou dans une salle d'urgence d'un hôpital pour traiter des problèmes de santé physique et mentale.

En 2014, près de 13 % des Canadiens à faible revenu avaient des besoins non comblés en matière de soins de santé par rapport à 10 % chez les Canadiens ayant un revenu moyen ou élevé, ce qui suppose qu'ils ont de la difficulté à avoir accès à des soins de santé. Parmi les groupes les plus susceptibles d'avoir un faible revenu, les Autochtones étaient plus susceptibles d'avoir des besoins de santé non comblés

Rubab Arim, « *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012, un profil de l'incapacité chez les jeunes canadiens âgés de 15 ans ou plus 2012. Statistique Canada* », [Date de diffusion mars 2015, date de correction février 2017.](#)

Rappel obligations gouvernementales :

« En mars 2010, le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées (CDPH). La CDPH offre un cadre pour inciter les gouvernements à gérer l'exclusion et le manque d'accès auxquels se heurtent les personnes ayant une incapacité. La CDPH exige des gouvernements qu'ils interviennent et suivent les progrès afin de créer une société inclusive et accessible. En vertu de la Convention, les gouvernements sont responsables de recueillir des données et de déclarer les statistiques sur l'incapacité »

Données taux de personnes ne correspondant aux normes sociales des capacités :

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, **14 % des Canadiens âgés de 15 ans ou plus, ou 3,8 millions de personnes, ont déclaré avoir une incapacité limitant leurs activités de la vie quotidienne**

Données Femmes :

La prévalence de l'incapacité était plus élevée chez les femmes (15 %) que chez les hommes (13%) » .

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir des incapacités liées à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité

En 2012, 13 % des femmes et 10 % des hommes de 15 ans ou plus ont déclaré avoir des incapacités liées à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité.

Par rapport aux hommes, les femmes affichaient une prévalence plus élevée de tous les types d'incapacités, à l'exception des incapacités liées à l'ouïe et des troubles du développement. La prévalence des troubles d'apprentissage était similaire chez les hommes et les femmes

Données grades universitaire des personnes ne répondant au normes sociales des capacités et des personnes y répondant (homme- femmes confondus)

Alors que 27 % des Canadiens de 25 à 64 ans sans incapacité détenaient un grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur à celui-ci, la proportion de personnes ayant une incapacité s'établissait à 14 %.

Le pourcentage de répondants détenant un grade universitaire diminuait au fur et à mesure que la sévérité de l'incapacité augmentait.

Un peu moins de la moitié des personnes de 25 à 64 ans dont l'incapacité avait débuté avant la fin des études ont déclaré que leur incapacité avait eu une incidence sur leur choix de cours et de carrière, et 30 % ont indiqué avoir pris plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel

Données accès à l'emploi (hommes-femmes confondus) :

Près de la moitié (47 %) des personnes de 15 à 64 ans ayant une incapacité ont déclaré occuper un emploi, par rapport à 74 % des personnes sans incapacité.

Un plus grand nombre de personnes ayant une incapacité (45 %) étaient inactives, comparativement à celles sans incapacité (21 %).

Le quart (27 %) des répondants ayant une incapacité qui occupaient un emploi ont indiqué que leur employeur ignorait qu'ils avaient une telle incapacité.

Chez les personnes ayant une incapacité qui étaient en âge de travailler, 24 % d'entre elles avaient exigé une redéfinition des tâches ou une réduction du nombre d'heures de travail »

Données revenus (hommes-femmes confondus)

En 2010, le revenu total médian autodéclaré des répondants de 15 à 64 ans qui avaient une incapacité s'établissait à un peu plus de 20 000 \$, par rapport à un peu plus de 30 000 \$ chez ceux sans incapacité.

Pour 37 % des répondants ayant une incapacité qui étaient âgés de 15 à 64 ans, le revenu hors travail (pensions de retraite, paiements forfaitaires ou revenus de placements) constituait l'unique source de revenu

Données Emploi :

Les personnes ayant une incapacité sont souvent confrontées à davantage de défis sur le marché du travail que celles sans incapacité (DSSEA, 2008).

Près de la moitié (47 %) des répondants ayant une incapacité qui étaient âgés de 15 à 64 ans ont déclaré qu'ils étaient occupés; dans le cas des répondants sans incapacité, cette proportion s'établissait à 74 % .

Les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que celles qui n'en avaient pas d'être en chômage (8 % par rapport à 6 %) ou inactives (45 % par rapport à 21 %)

Michael J.prince , Yvonne Peters, « *pauvreté invalidante et citoyenneté habilitante, un projet du conseil des Canadiens avec déficiences* » , conseil des Canadiens avec deficiences, 2015.

Présentation de la recherche :

Le projet Pauvreté invalidante, citoyenneté habilitante est un projet de recherche quinquennal (2008-2014) des [...]les buts sociétaux recherchés, à savoir l'inclusion, l'accessibilité et la participation. En effet, le type de travail global adopté dans ce partenariat englobait une approche à la fois philosophique et pratique vis-à-vis de la recherche, un modèle de droits sociaux relativement au handicap, une perspective éclairée de situations multiples de handicap, une analyse comparative entre les sexes et une mise en valeur des expériences vécues et des voix des personnes handicapées afin de faire progresser l'égalité réelle »

Buts principaux de la recherche :

« Le partenariat de recherche documentera les effets de la pauvreté et de l'exclusion sur les Canadiens handicapés et leurs familles ainsi que l'efficacité réelle des garanties juridiques de leurs droits économiques et sociaux. 3. Le partenariat de recherche dégagera des recommandations stratégiques spécifiques que pourront implanter les provinces et le gouvernement fédéral pour atténuer l'incidence disproportionnée de la pauvreté chez les Canadiennes et les Canadiens ayant de graves déficiences et, par conséquent, améliorer leurs conditions de vie et la jouissance de leurs droits à l'égalité en tant que citoyens à part entière »

[Retour sur la notion de pauvreté :](#)

« En ce qui a trait à la question de pauvreté, nous nous référons aux «besoins fondamentaux de l'existence» que nous décrivons comme étant les nécessités de base, notamment la nourriture, le logement et l'habillement; nous parlons des puissants obstacles et défis à de décentes moyens d'existence ainsi que «des entraves à la participation sociale et économique.» Nous affirmons en outre que la pauvreté est formée de «multiples couches et formes de contraintes culturelles et matérielles, de structures et pratiques institutionnelles, de choix et de luttes »

« Lorsque nous abordons spécifiquement la pauvreté des Canadiennes et des Canadiens avec des limitations fonctionnelles, nous définissons «l'omniprésente pauvreté vécue par les personnes handicapées» comme étant «la pauvreté permanente», «l'incidence disproportionnée de la pauvreté» et la «pauvreté qui conduit à la marginalisation et l'isolement d'un nombre démesuré de Canadiens handicapés». Ces énoncés soulignent nettement l'omniprésence relative de la pauvreté et ses effets sociaux sur les personnes avec des déficiences. Globalement, dans notre proposition pour l'ARUC, nous avons décrit une pauvreté où se conjuguent les obstacles, l'inaccessibilité aux programmes et mesures de soutien publics et privés, les exclusions économiques et communautaires, les carences financières et culturelles, les interventions et non-interventions aux conséquences désastreuses sur les personnes et sur les relations familiales et autrement sociales. Si le revenu est une composante

vitale, il n'est toutefois qu'une partie du phénomène que nous appelons pauvreté et, par conséquent, qu'un élément du projet pauvreté invalidante et citoyenneté habilitante »

Pauvreté, droit , égalité :

Notion d'équité :

« Les droits des personnes handicapées sont fondés sur le principe de l'égalité réelle. L'égalité réelle va au-delà de l'égalité de traitement pour tous et chacun. En raison de conditions de vie différentes ou des effets de la discrimination traditionnelle, un traitement égal n'engendre pas toujours des résultats égaux »

Pauvreté et exclusion :

Selon les principaux résultats, les personnes handicapées auront deux fois plus tendance que leurs pairs non handicapés à vivre avec un faible salaire pendant toutes leurs années d'activité (soit de 15 à 64 ans).

Elles auront aussi moins tendance à obtenir un emploi. L'incidence du faible revenu est 1,5 fois plus élevée chez les personnes handicapées employées que chez leurs concitoyens non handicapés.

Le risque de pauvreté est tributaire de la gravité de la déficience.

Ils augmentent en parallèle.

L'âge a une influence importante sur le faible revenu dont le niveau fléchit radicalement chez les personnes handicapées à la retraite. **18,4% des femmes handicapées d'âge actif vivant dans des ménages à faible revenu sont monoparentales, comparativement à 9,9% de leurs consœurs dont le revenu excède le seuil de faible revenu utilisé par Statistique Canada et à 7.9% des femmes non handicapées.**

Seuls 4% des hommes handicapés à faible revenu sont monoparentaux

Sécurité du revenu et politique sociale :

deux-tiers du revenu total des personnes handicapées d'âge actif proviennent des transferts gouvernementaux alors qu'ils proviennent du revenu de marché, notamment des salaires et traitements, pour les personnes non handicapées à faible revenu.

C'est l'aide sociale provinciale qui constitue la plus grande portion du revenu des personnes handicapées pauvres, d'âge actif.

Cette tendance peut se décrire comme une « assistantialisation des personnes en situation de handicap ».

Recommandation fédérale proposé dans l'article : «

- Instaurer un crédit d'impôt pour personnes handicapées remboursable (CIPH).
- Harmoniser les critères d'admissibilité entre le CIPH et la PI-RPC.
- Prolonger la durée maximale du versement de la prestation-maladie de l'assurance-emploi
- Bonifier le supplément-invalidité de la prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT)
- Améliorer l'accès au Régime enregistré d'épargne-invalidité
- Bonifier la prestation fiscale pour enfant handicapé
- Mieux protéger les employés handicapés à long terme en cas de faillite
- Un nouveau programme fédéral de revenu de base pour les personnes ayant de graves déficiences
- Loi sur l'accessibilité

- Rétablir le Programme de contestation judiciaire
- Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées

✚ S'appuie aussi sur la recherche « La pauvreté dans tous ses états : Sources de revenus pour les Canadiens handicapés pauvres » mené par Cameron Crawford 2013, chercheur à l'institut de recherche et de développement sur l'intégration et la société (IRIS) .

L'IRIS démontre que :

« les personnes handicapées d'âge actif ont deux fois plus tendance que les autres Canadiens à vivre en deçà du seuil de pauvreté, avec un revenu annuel moyen de 10 335 \$ comparativement à 11 940 \$ pour les personnes pauvres non handicapées et pratiquement 42 000 \$ pour les personnes non handicapées d'âge actif, dont le revenu égale ou excède le seuil de pauvreté.

Selon la recherche, c'est l'aide sociale qui constitue la plus grande composante des revenus des personnes handicapées d'âge actif, pauvres.

Viennent ensuite les prestations pour enfants provinciales et fédérales et la prestation du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ). Pour les personnes handicapées pauvres, c'est le revenu du marché – principalement issu de l'emploi – qui compose largement leur revenu. Ces tracés varient selon les provinces, le mode de vie, l'âge et le sexe.

Le revenu des hommes et des femmes handicapés et pauvres qui approchent de la retraite, repose principalement sur la prestation RPC/RRQ.

Le revenu des femmes pauvres, quelle que soit leur déficience, s'articule surtout sur les prestations pour enfants.

Le revenu des personnes âgées pauvres est principalement basé sur la SV/ SRG et la pension RPC/RRQ et ce, peu importe le type de déficience »

Dans l'ensemble, l'aide sociale représente plus du tiers du revenu des personnes handicapées pauvres, d'âge actif (35,3%) **Ce pourcentage est un peu plus élevé pour les mères handicapées monoparentales (39,6%)** et il est nettement plus élevé pour les personnes handicapées sans conjoint et vivant seules (47,9%).

Le pourcentage de l'aide sociale est beaucoup moins important dans le revenu des personnes handicapées à faible revenu, en couples et sans enfants (25,7%) ou en couples avec enfants (15,8%) ou sans conjoint mais vivant avec d'autres personnes (20,8 %) »

Femmes hommes handicapé-e-s vieillissantes :

Dans l'ensemble, **les transferts gouvernementaux forment une partie de plus en plus grande du revenu des personnes pauvres handicapées vieillissantes** et ce, quel que soit leur sexe.

Cette tendance se confirme pour les hommes **mais s'inverse quelque peu pour les femmes de 55 à 64 ans.**

Chez ces dernières d'ailleurs, ce pourcentage fléchit jusqu'à 69,4%, comparativement à 77,9% chez les femmes de 45 à 54 ans »

Jeunes femmes hommes handicapé-e-s :

Les jeunes handicapés à faible revenu recevront sans doute moins de revenu de transfert gouvernemental que leurs aînés.

Mais on note toutefois quelques différences liées au sexe : ainsi, le revenu de transfert représente 28,0% du revenu des jeunes hommes handicapés pauvres, âgés de 16 à 29 ans, alors qu'il constitue plus de la moitié (53,4%) du revenu de leurs consœurs.

L'importance de l'aide sociale est deux fois plus élevée (23.3% contre 14,4%) chez les jeunes femmes handicapées pauvres que chez leurs homologues masculins et trois fois plus élevée que les jeunes femmes pauvres non handicapées (8,3 %)

Prestation fédérales différences hommes femmes :

Les prestations fédérales et provinciales pour enfants sont nettement plus importantes dans le revenu des femmes pauvres que dans celui des hommes pauvres > elles représentent environ un tiers du revenu des femmes de 30 à 44 ans (29,1%) et seulement 0,8% de celui de leurs homologues masculins.

la part de revenu qu'occupe la pension du RPC/RRQ occupe est deux fois plus importante environ pour les hommes handicapés de 55 à 64 ans, à faible revenu, que pour leurs consœurs (respectivement 26,7% contre 15,4 %)

Difference part de salaire femmes hommes :

La part salaires et traitements est beaucoup plus importante dans le revenu des hommes handicapés à faible revenu et de moins de 45 ans, que dans celui de leurs consœurs, à savoir 55,7% contre 30,3% pour la tranche d'âge de 16 à 29 ans et 30,3% contre 20,1% pour celle de 30 à 44 ans.

En revanche, le pourcentage des traitements et salaires est plus élevé dans le revenu des femmes handicapées pauvres de 45 à 64 ans que dans celui des hommes handicapés de la même tranche d'âge (16,7% contre 12,6% pour les femmes de 45 à 54 ans) et 14,3% contre 7,7% pour les femmes de 55 à 64 an »

Tableau 7. Répartition par tranche d'âge pour les dix provinces, selon la situation de handicap, le revenu après impôt et le sexe, 2009

Avec déficiences									
Groupes d'âge	Faible revenu			Hors du faible revenu			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
16-29	22.2%	16.3%	19.1%	10.2%	8.7%	9.4%	11.8%	9.8%	10.7%
30-44	19.8%	18.4%	19.1%	16.6%	15.0%	15.7%	17.0%	15.5%	16.2%
45-54	25.7%	21.2%	23.3%	20.3%	19.8%	20.0%	21.1%	20.0%	20.5%
55-64	25.9%	26.6%	26.2%	20.7%	19.8%	20.2%	21.4%	20.7%	21.1%
65+	6.5%	17.5%	12.3%	32.2%	36.8%	34.6%	28.7%	34.1%	31.5%
Pourcentage total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Nombre total	499,310	563,560	1,062,870	3,190,100	3,488,650	6,678,750	3,689,410	4,052,210	7,741,610
Sans déficience									
Groupes d'âge	Faible revenu			Hors du faible revenu			Total		
	Male	Female	Total	Male	Female	Total	Male	Female	Total
16-29	44.3%	41.7%	43.0%	27.5%	26.8%	27.2%	28.9%	27.9%	28.4%
30-44	25.8%	26.6%	26.2%	30.0%	29.7%	29.9%	29.6%	29.5%	29.6%
45-54	16.3%	11.7%	14.1%	19.3%	19.4%	19.4%	19.1%	18.9%	19.0%
55-64	9.5%	10.8%	10.1%	12.9%	13.1%	13.0%	12.6%	12.9%	12.8%
65+	4.1%	9.2%	6.6%	10.3%	10.9%	10.6%	9.8%	10.8%	10.3%
Pourcentage total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Nombre total	769,920	712,720	1,482,640	8,748,070	8,854,780	17,602,850	9,517,990	9,567,500	19,085,480

Source: SLID 2009 PUMF

Incidence du faible revenu chez les personnes handicapées selon le sexe

CONTEXTE :

Après le Recensement de 2006, Statistique Canada a utilisé l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) pour recueillir des données sur les personnes handicapées.

Selon l'EPLA, 16,5% des adultes ou pratiquement 4.2 millions de Canadiennes et de Canadiens ont au moins une déficience

. En 2005, environ un million (20,5%) d'adultes handicapés, de 15 à 64 ans, d'âge actif, vivaient avec un faible revenu. L'incidence du faible revenu est ici comparée chez les hommes et les femmes avec ou sans déficience.

LES PERSONNES HANDICAPÉES SELON LE SEXE

Les femmes représentent la moitié de la population canadienne d'âge actif (50,3%); elles sont légèrement plus nombreuses (53,2%) chez les Canadiens handicapés en âge de travailler.

ÂGE ET GRAVITÉ DE LA DÉFICIENCE

Plus de la moitié des femmes handicapées (53,5%) vivant dans des ménages à faible revenu ont une déficience grave à très grave; en revanche, un peu plus d'un tiers de leurs homologues (37,9%) vivent dans des foyers ayant un revenu supérieur au SFR.

Une femme non handicapée sur quatre, d'âge actif, a entre 50 et 64 ans (25,1%). C'est le cas de la moitié des femmes handicapées (50,2%) ayant un faible revenu ou un revenu supérieur au SFR (50,3%)

CONDITIONS D'HABITATION

La plupart des femmes non handicapées d'âge actif (59,3%) ont un partenaire, que ce soit par mariage ou en union libre.

Une femme handicapée sur cinq (19,1%) vivant dans un foyer à faible revenu, connaît une telle situation.

En revanche, la plupart des femmes handicapées vivant dans des foyers à faible revenu (56,1%) sont « sans attaches », et vivent soit seules (45%) soit avec d'autres personnes n'ayant aucun lien de parenté (11,1%). Seules 11,5% des femmes handicapées vivant au-dessus du SFR sont « sans attaches »

18,4% des femmes handicapées d'âge actif vivant dans des foyers à faible revenu sont monoparentales, comparativement à 9,9% pour les homologues vivant au-dessus du SFR et 7,9% des femmes non handicapées.

Seuls 4% des hommes handicapés vivant avec un faible revenu sont des pères monoparentaux.

15.1% des femmes handicapées d'âge actif vivant dans des foyers à faible revenu, habitent dans des logements ayant grand besoin de réparations, comme la plomberie ou le câblage électrique défectueux ou encore des réparations de structure dans les murs, plafonds et planchers.

C'est le cas de 12,1% de leurs homologues vivant au-dessus du SFR et de 6,4% des femmes sans déficience

. ÉDUCATION, EMPLOI ET AIDE SOCIALE

L'éducation des enfants et les soins aux personnes âgées incombent en général aux femmes qui ont davantage tendance à être monoparentales et ont moins de possibilités d'avoir un emploi stable, hautement rémunérateur.

Il est donc raisonnable de présager que les femmes handicapées vivront davantage que les hommes dans des foyers à faible revenu.

Selon ces données, les femmes handicapées auront un peu plus tendance que leurs homologues masculins à vivre en deçà du seuil de faible revenu (21,3% contre 19,6%).

quatre femmes handicapées sur dix, d'âge actif et vivant dans des foyers à faible revenu (38,6%), n'ont pas de diplôme d'études secondaires et une sur quatre seulement (24,2%) a un emploi ou travaille dans une entreprise.

Seules 17,5% des femmes non handicapées n'ont pas de diplôme d'études secondaires et sont, pour la plupart (70,7%) sans emploi.

La moitié (49,5%) des femmes handicapées d'âge actif vivant dans des foyers à faible revenu ont reçu des prestations d'aide sociale au cours des douze derniers mois, comparativement à 8,6% (soit un peu moins d'une femme sur dix) vivant avec un revenu supérieur au SFR

AIDE DANS LES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

Plus de quatre femmes handicapées sur dix vivant dans des ménages à faible revenu (43,7%) ne recevront pas au moins un des services de soutien requis, ou plus, pour leurs activités quotidiennes, comme la préparation des repas, les tâches ménagères, les courses, les finances, les soins personnels, la mobilité à l'intérieur de leur résidence, etc... Moins d'une femme handicapée sur trois ayant un revenu supérieur au SFR (30,7%) vit la même situation.

Pour les hommes handicapés, les besoins d'aide pour les activités quotidiennes seront vraisemblablement comblés et ce, que leur revenu familial soit supérieur ou inférieur au SFR (20,7% contre 29,4% respectivement.)

INTERSECTIONNALITÉ ET INCLUSION SOCIALE

« Nous pouvons tous être en situation de handicap. Les besoins des personnes de « ce groupe » épousent souvent ceux des autres groupes. Afin de mieux distinguer la dimension personne handicapée. Afin de mieux cerner la dimension personne handicapée des quatre SRP provinciales, nous commencerons par des composantes « incapacité » s'intersectant avec la pauvreté au sein de la population canadienne »

En 2006, 4,4 millions de Canadiens, soit 14,3% de la population, déclaraient vivre avec une « incapacité » quelconque et plus de la moitié d'entre eux étaient des femmes (FED01, p.32).

En 2006, le taux d'incapacité atteignait 43,4% chez les Canadiens de plus de 65 ans (9FED01, p.131) • Les niveaux d'éducation sont moins élevés chez les personnes

handicapées d'âge actif qui obtiendront vraisemblablement de plus faibles rémunérations. (FED01, p.131).

Les travailleurs pauvres sont des personnes jeunes, seules (séparées ou divorcées), ont une incapacité limitant leur employabilité et ont de très solides attaches avec le marché du travail (FED01, p.37). • **Les Autochtones et les immigrants récents auront davantage tendance que les personnes non autochtones à avoir un faible revenu (FED01, p.29 et 34) L'incidence du handicap sera deux fois plus élevée chez les Autochtones que chez les peuples non –autochtones. (MA07, p.28).** • Vivre dans la pauvreté en tant qu'enfant c'est avoir des problèmes de santé mentale en tant qu'adulte (NL01, p.22

[Centre Canadien de politiques alternatives, « Les droits des femmes au Canada: peu de progrès , rapport parallèle sur la mise en oeuvre par le Canada de la Déclaration et du programme d'action de la déclaration et du programme d'action de Beijing », Centre canadien de politiques alternatives, novembre 2014.](#)

«Les avancées dans les domaines de la santé et de l'éducation ne se sont pas traduites par une amélioration équivalente en matière de sécurité économique.

Le pourcentage de femmes vivant dans la pauvreté a augmenté au cours des vingt dernières années à plus de 13 % aujourd'hui, et ce pourcentage est toujours systématiquement plus élevé que celui des hommes.

Les femmes autochtones, racisées ou en situation de handicap sont surreprésentées parmi les femmes pauvres.

Les taux d'emploi des femmes ont augmenté entre 1995 et 2000, mais sont demeurés stagnants au cours de la décennie écoulée et systématiquement inférieurs aux taux d'emploi des hommes

Fait inquiétant, le rythme des progrès vers l'égalité a ralenti au cours de la décennie écoulée. Il y a vingt ans, le Canada occupait le premier rang au monde pour ses mesures en faveur de l'égalité.

En 2013, le Canada se classait vingtième dans le rapport Global Gender Gap, et vingt-troisième selon l'Indicateur des inégalités de genre de l'ONU. Ce ralentissement du rythme des progrès ne peut être attribué à la crise économique mondiale. L'économie canadienne a été l'une des moins affectées par la crise dans l'ensemble des pays développés. Pourtant, pendant que le Canada perdait des plumes, certains des pays les plus touchés par la crise économique faisaient des progrès »

Taux d'emploi selon le rapport :

Les taux d'emploi sont encore plus faibles parmi certains groupes de femmes au Canada. **Le taux d'emploi des immigrantes est de 7 % cent inférieur à celui des femmes nées au Canada, et de 14 % inférieur à celui des immigrants.**

Le taux d'emploi des femmes autochtones est de 5 % inférieur à celui des hommes autochtones, et de 11 % inférieur à celui des femmes allochtones.

Les femmes en situation de handicap aptes au travail et activement engagées dans la population active ont des taux d'emploi encore plus faibles »

Femmes et pauvreté :

La pauvreté des femmes est surtout concentrée dans les populations aux prises avec des obstacles systémiques dus à la discrimination, l'héritage colonial et les lacunes des politiques sociales actuelles

Pauvreté chez les femmes autochtones

Une vaste proportion de femmes des Premières nations, inuites et métisses gagnent de faibles revenus au Canada: 30 % de toutes les femmes autochtones vivent dans des familles gagnant moins que le seuil de faible revenu de Statistique Canada. Ce pourcentage équivaut à plus du double du nombre de femmes non-autochtones ayant un revenu inférieur au seuil de faible revenu, et est également supérieur au nombre d'hommes autochtones vivant dans la même situation.

Le revenu médian des femmes autochtones est de 22 % inférieur à celui des femmes non-autochtones

Le nombre de femmes autochtones possédant un baccalauréat est passé de 9 % en 1996 à 14 % en 2006. Un diplôme d'études postsecondaires a un impact important sur le revenu gagné.

Le revenu médian d'une femme autochtone détenant un diplôme universitaire est près de trois fois supérieur à celui d'une femme autochtone détenant un diplôme d'études secondaires (46 663\$ comparé à 17 398\$)⁵.

Pauvreté chez les femmes réfugiées, migrantes, et des communautés racisées :

Les réfugiées, les immigrantes et les femmes des communautés racisées vivent également des taux de pauvreté plus élevés⁶. Les taux de pauvreté des familles racisées sont trois fois plus élevés que ceux des familles non-racisées, avec 19,8 % des familles racisées vivant dans la pauvreté, par comparaison à 6,4 % des autres familles.

Les femmes en situation de handicap et les femmes malentendantes :

sont parmi les plus pauvres au Canada et vivent les taux de chômage les plus élevés

Les revenus d'emploi des femmes en situation de handicap sont bien en-dessous de la moyenne nationale et, à 16 000\$ par année, elles se situent également sous le seuil de faible revenu.

Les dépenses pour les médicaments, les services et les technologies d'assistance liés aux incapacités qui ne sont pas couvertes par les régimes publics d'assurance-santé imposent un fardeau financier additionnel aux femmes en situation de handicap

Conclusion du rapport :

le Canada a les moyens et la capacité institutionnelle de veiller à ce que les femmes et les hommes vivent l'égalité. Mais les cinq dernières années ont été marquées par un ralentissement des progrès visant à combler l'écart entre le bien-être des femmes et celui des hommes au Canada.

Malgré certains progrès dans l'accès à l'éducation, ce rapport met en lumière les secteurs où l'inégalité persiste ou a empiré, particulièrement en matière de violence faite aux femmes, de représentation politique, de sécurité économique, d'accès aux services sociaux, sans parler des obstacles additionnels que doivent affronter les femmes et les filles autochtones, les femmes racisées, les femmes en situation de handicap et celles des minorités sexuelles.

L'absence d'un plan d'action panministériel détaillé sur l'égalité entre les sexes, ou de stratégies nationales en matière de logement et de réduction de la pauvreté, empêche le gouvernement de faire des progrès concertés en vue de garantir aux femmes qu'elles ne seront pas privées d'une sécurité économique et personnelle de base seulement parce qu'elles sont des femmes.

L'absence systématique d'aCS oriente les choix du gouvernement fédéral et en conséquence, ses politiques et programmes échouent à répondre aux besoins spécifiques des femmes

La dynamique de la pauvreté chez les femmes au Canada ,
Clarence Lohead et Katherine Scott, Conseil Canadien de
Développement Social , mars 2000

« Minorités visibles »

L'incidence de la pauvreté chez les femmes et les hommes varie également en fonction de leur appartenance à une minorité visible.

les femmes qui font partie d'une minorité visible sont plus susceptibles que les autres femmes d'avoir vécu au moins une année de pauvreté entre 1993 et 1994 (30,1 p. 100 comparativement à 22,0 p. 100)

La différence est encore plus marquée lorsqu'on considère le taux de pauvreté persistante.

Pratiquement une femme sur quatre membre d'une minorité visible (23,0 p. 100) était pauvre en 1993 et en 1994, comparativement à 12,6 p. 100 des femmes qui n'appartenaient pas à une minorité visible. Parmi les hommes, ceux qui font partie d'une minorité visible courent également un risque supérieur de pauvreté. En fait, la différence des taux de pauvreté chez les hommes est encore plus marquée que parmi les femmes »

« Déficience »

Les femmes qui ont une déficience sont défavorisées sur le plan économique à plusieurs points de vue.

Dans le profil économique complet des personnes handicapées au Canada, Gail Fawcett (1996 : 151) déclare que par rapport à leurs homologues masculins, les femmes handicapées accusent des taux faibles de participation à la population active, des taux de chômage plus élevés lorsqu'elles font partie de la population active, des revenus d'emploi plus faibles, un accès moindre aux programmes généreux de la sécurité du revenu et des taux supérieurs de pauvreté en général.

parmi les personnes qui ont des déficiences, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir été continuellement pauvres en 1993 et en 1994 14.

Plus du quart (26,7 p. 100) des femmes qui ont déclaré avoir été limitées sur le plan de l'activité (en 1993, en 1994, ou les deux) étaient continuellement pauvres, comparativement à 16,2 p. 100 des hommes assujettis à une restriction comparable.

De plus, une forte proportion des femmes handicapées (37,5 p. 100) était pauvre au moins une des deux années visées (chiffres non reflétés par la figure 4).

S'il est vrai que l'incidence des déficiences est supérieure parmi les femmes âgées de plus de 65 ans, par rapport aux femmes plus jeunes, il demeure que les niveaux de pauvreté sont comparables et élevés dans les deux groupes, même si les raisons qui les expliquent diffèrent. En effet, les femmes âgées ont généralement des dépenses élevées en raison de leur déficience et d'un revenu fixe faible, ce qui reflète, en partie, le fait qu'elles n'ont pas accès à des prestations pour personnes âgées liées à l'emploi.

Les femmes plus jeunes qui ont des déficiences sont confrontées à des perspectives terribles sur le marché du travail et sont donc caractérisées par des taux très élevés de chômage et de sous-emploi ainsi que par des taux supérieurs de dépendance sur les programmes comme l'assistance sociale (Fawcett 1996)

Pour aller plus loin ... Au niveau provincial

[Inégalité d'employabilité et de salaire, l' Exemple de l'Ontario](#)

[Mary Cornish, 10 ways to close Ontario's gender Pay Gap, Canadian Centre for policy Alternatives, avril 2013.](#)

Gender pay gaps are one of the most enduring features of world labour markets, with many different and intersecting causes. Clearly in Ontario the current measures to

address pay discrimination are not effective enough to counter market income inequality. A multi-dimensional approach to closing the gap is required. This report provides 10 key ways to tackle closing the gender pay gap

The gender pay gap represents the difference between the earnings of men and women. It can be measured in a number of ways, including total average annual earnings, full-time full-year earnings, or hourly earnings. Ontario's gender pay gap, based on all average annual earnings, is 28%.⁴ This measure includes all types of work

¹⁰ In Ontario, 58.2% of women are employed compared to 64.4% of men.

“As highlighted by the 2004 Federal Pay Equity Task Force report, the gender pay gap is also experienced more acutely by those who experience multiple forms of discrimination. **Racialized women, immigrant women, Aboriginal women and women with disabilities suffer from substantially higher pay gaps. For example, racialized women in Ontario were shortchanged 47 cents for every dollar non-racialized men got paid for work in 2005.**”

While some progress has been made, the CCPA report, A Living Wage as a Human Right documents how discrimination continues to affect the ability of many such workers to earn a living wage. Income inequality persists while the income of the average Ceo has grown to 189 times the income of the average Canadian.

Canada's labour markets continue to operate in ways that keep many women struggling at the bottom of the income spectrum.

Women, particularly those who face multiple barriers in the labour market, are the face of poverty and joblessness — they are most impacted by the intensification of work across Canada. As labour market expert Monica Townson states: “**Canadian women on their own are poorest of the poor.**” Her CCPA report **Women's Poverty and the Recession** found that in Ontario, 20% of women are in low-wage occupations, compared to 10% of men.²⁰”

More than seven out of 10 part-time workers are women, a feature of the labour market which has not changed significantly over the years. This means women are much more likely to hold multiple and non-permanent jobs. When you combine this with the fact that 60% of women are minimum wage earners, women's vulnerability to low pay is clear.

As well, women predominate in sales, service and health care occupations where part-time work is the way employers structure their compensation practices. **In other words, women's part-time work is often not a choice but a feature of their work life imposed by the labour market objectives of employers who often resist employing many full-time workers**"

Why is there still a gender pay gap:

Throughout their lives, women face systemic barriers in accessing the same pay as men. According to a report by international pay equity scholar Dr. Pat Armstrong,³³ the gender pay gap is caused by the following three features of Canada's labour market, which interact to yield substantially lower pay for women: 1. The majority of women are segregated from men into different work and different workplaces.

"Discriminatory pay gaps are a violation of human rights. The right of women to equal pay for work of equal value, as well as equal treatment in pay and employment opportunities, is internationally recognized"

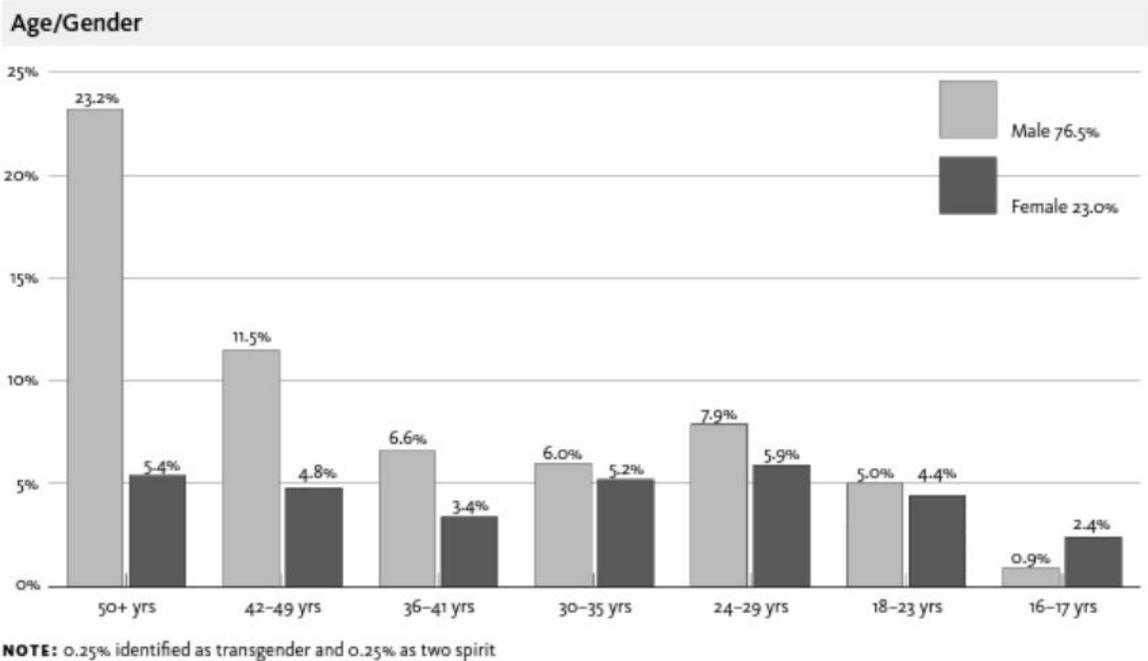
Impact de la pauvreté chez les femmes autochtones et sur leur santé mentale , l'exemple de Winnipeg:

Jenna Drabble , Sadie McInnes " finding her Home, a gender based Analysis of the homelessness Crisis in Winnipeg" , state of the inner city , mars 2017.

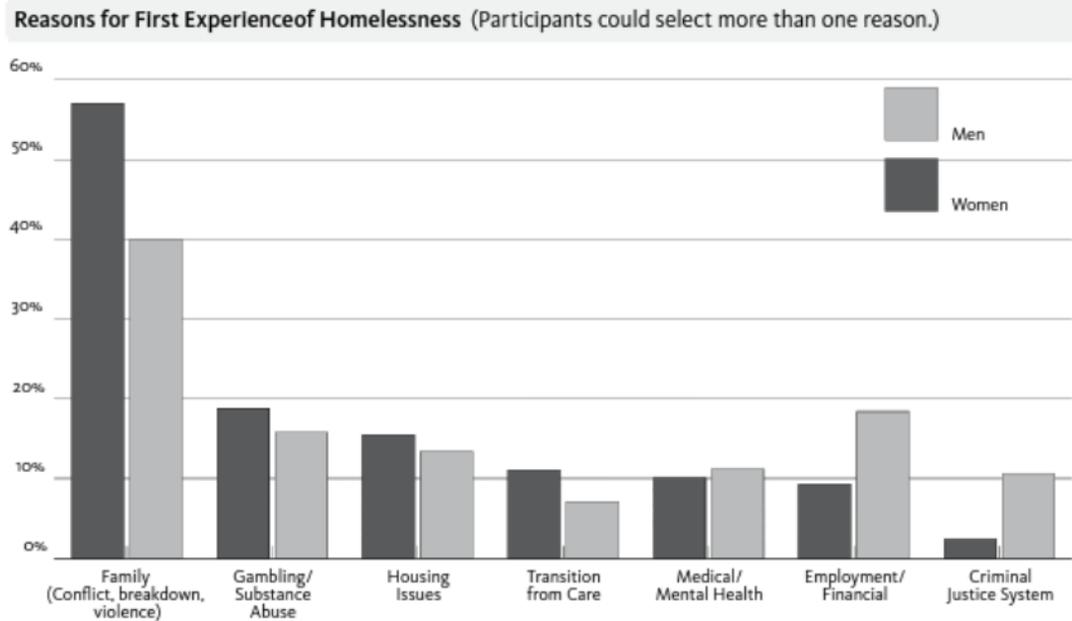
The homelessness crisis that has plagued Canadian cities, small and large, shows little signs of abating.

The crisis is the most visual sign of a larger problem of unaffordable housing for those struggling with poverty and is interconnected with the experiences of Indigenous peoples still struggling with colonization.

The legacy of colonialism continues to impact Indigenous women, who are over 80 percent of women experiencing homelessness in Winnipeg according to the 2015 Street Count. The vulnerabilities that have led to the loss of so many mothers, sisters and daughters and led to the Inquiry into Murdered and Missing Indigenous Women and Girls are inter-related to the reality of homelessness for many women. The root causes that make women vulnerable are the same: the lack of economic options, inter-generational trauma and need for social supports”



“



According to the Government of Canada (2016), **chronic homelessness** “refers to individuals, often with disabling conditions (e.g. chronic physical or mental illness, substance abuse problems) who are currently homeless and have been homeless for six months or more in the past year (i.e., have spent more than 180 cumulative nights in a shelter or place not fit for human habitation),” and **episodic homelessness**, which “refers to individuals, often with disabling conditions, who are currently homeless and have experienced three or more episodes of homelessness in the past year (of note, episodes are defined as periods when a person would be in a shelter or place not fit for human habitation, and after at least 30 days, would be back in the shelter or inhabitable location

Many of the women we spoke to had experiences that would fall into the realm of hidden homelessness, which included staying with friends and strangers, or simply avoiding formal services. **These experiences were overwhelmingly marked by fear,**

uncertainty and stress, and participants described the adverse impacts that homelessness has had on their mental and physical health. Interviews with participants and key informants illustrated a number of different pathways to homelessness and barriers to securing housing for women”

“A few talked about feeling fear and stress that Child and Family Services (CFS) would apprehend their children. One participant, a newcomer to Canada, explained that when she arrived in Canada she was taught to fear CFS by others in her community. **The experience of becoming homeless exacerbated this fear and took a serious toll on her mental and physical health**

Aging and Mental Health Women who are homeless and primarily staying in emergency shelters are in some cases dealing with mental illness and comprise a population that requires a multi-faceted, supportive intervention in order to promote housing stability.

Amy Reinink, the Manager of Transition Services at Siloam Mission explained that women are likely to exhaust every resource available to them before arriving at the shelter, and that once they enter the shelter system they are often experiencing acute mental illness and have very few supports available to them in their lives. Hoarding is a common concern among many of the senior women that come to the shelter, which is a significant mental health issue for which there is a lack of appropriate support, creating cycles of homelessness

Homelessness had negative impacts on the health of participants, including the exacerbation of mental health issues and poor nutrition. For some participants, homelessness was their current reality, and for many others this was an ever-present risk, given the lack of affordable housing options in the city and the failure of EIA benefits to meet basic needs

Pour aller plus loin... Les conséquences économiques de l'exclusion des personnes en situation de handicap du monde du travail

Sebastian Buckup *“The price of exclusion: The economic consequences of excluding people with disabilities from the world of work”* Employment Sector , Employment Working Paper n°43, International Labour Office, Geneva 2009.

“The Employment Sector is fully engaged in the implementation of the Global Employment Agenda, and is doing so through a large range of technical support and capacity building activities, advisory services and policy research. As part of its research and publications programme, the Employment Sector promotes knowledge-generation around key policy issues and topics conforming to the core elements of the Global Employment Agenda and the Decent Work Agenda. The Sector’s publications consist of books, monographs, working papers, employment reports and policy briefs”²

Résumé de la recherche menée:

“ To contribute to the information base used by decision-makers in allocating resources to programmes relating to the employability and employment of people with disabilities, the ILO commissioned an exploratory study of the macro-economic costs of excluding people with disabilities from the world of work. Building on previous research, this study developed a new approach that takes two drivers of economic losses into account: the gap between the potential and the actual productivity of people with disabilities; and the

²Sebastian Buckup *“The price of exclusion: The economic consequences of excluding people with disabilities from the world of work”* Employment Sector , Employment Working Paper n°43, International Labour Office, Geneva 2009. Préface de José Manuel Salazar Executive Director Employment Sector Xirinachs.

difference between unemployment and inactivity rates of non-disabled people and people with disabilities. Together, these drivers yield the costs that society has to bear for excluding people with disabilities from the world of work. The approach was tested using data from a selection of ten countries in Asia (China, Thailand, and Viet Nam) and Africa (Ethiopia, Malawi, Namibia, South Africa, Tanzania, Zambia, and Zimbabwe). The overall losses and the relative importance of factors underlying these losses – disabling environment, unemployment and inactivity – are estimated for each country. The study shows that by combining reasonable assumptions and adequate modeling, it is possible to generate data on the costs of exclusion, even for countries where reliable primary data are generally scarce, and suggests that these data are more robust than those generated by a global extrapolation approach”

Conclusion et recommandations:

“The study applies the approach to a selection of ten low and middle-income developing countries, three of which are in Asia (China, Thailand, and Viet Nam), and seven in Africa (Ethiopia, Malawi, Namibia, South Africa, Tanzania, Zambia and Zimbabwe). It comes to the conclusion that economic losses related to disability are large and measurable, falling into a band between 3 and 7 per cent of GDP. The study has not undertaken the effort of extrapolating the figures of the ten country cases to a global level. This would require additional country studies in regions that have been left out here (Europe, Latin America, and North America), as well as a deeper examination of appropriate extrapolation approaches. The most important result of this study is that it is possible to generate country level data on the costs of exclusion. Even for countries where reliable primary data are generally scarce, the combination of reasonable assumptions and adequate modelling can generate findings that are more robust than those generated by a global extrapolation approach. The comparison of the findings of this paper and the extrapolation results of the World Bank paper in the last section has made that very clear. However, the testing of this new methodology of calculating economic losses related to the exclusion of people with disabilities from the world of work has also revealed important open questions which future work needs to address.

The following recommendations can be made to develop the study further: 1. This study distinguishes potential and actual productivity of people with disabilities. **This is useful to indicate that people with disabilities are less productive not because they are “disabled” but because they live and work in environments that are “disabling”.** This is of crucial importance to the message the analysis wants to transmit: **it makes economic sense to create an environment that is supportive for people with disabilities.** of actual and potential.